

RCS : MEAUX  
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01152  
Numéro SIREN : 433 455 789  
Nom ou dénomination : SAVANA

Ce dépôt a été enregistré le 02/11/2018 sous le numéro de dépôt 11719



**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Exercice ouvert le 01012017

et clos le 31122017

Régime simplifié d'imposition

X

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Régime réel normal

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation

**A DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE**

désignation de la société :

Adresse du siège social :

SARL SAVANA  
1 CHEMIN DE BELVEDERE  
77200 TORCY France

1 CHEMIN DE BELVEDERE  
77200 TORCY

SIRET 43345578900019

Adresse du principal établissement :

Société déclarante

**B ACTIVITE**

Activités exercées SALON DE COIFFURE

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS**

**1 Résultat fiscal** Bénéfice imposable à 33 1/3 % Bénéfice imposable à 28 % Déficit 3 999

**2 Plus-values**

PV à long terme imposables à 15% [ ] Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% [ ]

PV à long terme imposables à 19% [ ] Autres PV imposables à 19% [ ] PV à long terme imposables à 0% [ ] PV exonérées (art 238 quindecies) [ ]

**Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches**

44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Zone franche urbaine  Pôle de compétitivité   
 Entreprise nouvelle, art. 44 septies  Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies  Autres dispositifs  Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies   
 Société d'investissement immobilier cotée  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15% [ ]

**4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer** : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

**D IMPUTATIONS** (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

- Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.
- Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS** (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

de [ ] u CGI.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :

Nom et adresse du conseil :

Cabinet FECNA  
11 RUE CHALGRIN 75116 PARIS

Tél :

Tél :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :

Identité du déclarant :

CGA Viseur conventionné N° d'agrément CGA

Date : 12042018 Lieu : TORCY

Qualité : GERANTE

Nom du signataire : MME BOULOM

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice de formulaire n°2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**  
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD  
(2018)

Si déposé néant, cochez la case

<b>F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES</b>									
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	<i>a</i>		payées par un établissement chargé du service des titres	<i>b</i>				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						<i>c</i>			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						<i>d</i>			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						<i>e</i>			
						<i>f</i>			
						<i>g</i>			
						<i>h</i>			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						<i>i</i>			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						<i>j</i>			
Montant des revenus répartis (5)						<b>Total (a à h)</b>			
<b>G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES</b> <small>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI)  - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants , - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités , - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :						
1	2	3	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
			4	5	6	7	8		
<b>H DIVERS</b>									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre )									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS ( Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle )									
<b>I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION</b>									
<b>REMUNERATIONS</b>					<b>MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%</b>				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			51 206	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
				MVLT imputée sur les PVL de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice					
				MVLT restant à reporter					

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2018

Désignation de l'entreprise SARL SAVANA						Néant <input type="checkbox"/> *					
Adresse de l'entreprise 1 CHEMIN DE BELVEDERE 77200 TORCY											
SIREN 4 3 3 4 5 5 7 8 9											
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2						Durée de l'exercice précédent* 1 2					
						Exercice N clos le 3 1 1 2 1 2 0 1 7					
<b>ACTIF</b>						Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	83 847	012		83 847				
		Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *		028	2 844	030	2 844					
	Immobilisations financières * (1)		040	6 235	042		6 235				
	<b>Total I (5)</b>		044	92 926	048	2 844	90 082				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	4 051	052		4 051				
		Marchandises *	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070						
		Autres* (3)	072	2 693	074		2 693				
	Valeurs mobilières de placement		080	700	082		700				
	Disponibilités		084	4 787	086		4 787				
	Charges constatées d'avance*		092		094						
<b>Total II</b>		096	12 231	098		12 231					
<b>Total général (I + II)</b>		110	105 157	112	2 844	102 314					
<b>PASSIF</b>						Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120		7 622				
	Écarts de réévaluation				124						
	Réserve légale				126		762				
	Réserves réglementées*				130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* (131) )				132						
	Report à nouveau				134		3 845				
	Résultat de l'exercice				136		(1 391)				
	Provisions réglementées				140						
	<b>Total I</b>				142		10 839				
Provisions pour risques et charges				<b>Total II</b>	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164						
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166		10 450				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... (169) 60 221 )				172		81 025				
	Produits constatés d'avance				174						
<b>Total III</b>				176		91 475					
<b>Total général (I + II + III)</b>				180		102 314					
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d' un an	195						
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182						
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184						

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL SAVANA

Néant  \*

**A — RÉSULTAT COMPTABLE**

Formulaire déposé  
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le  
3 1 1 2 2 0 1 7

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210			
	Production vendue	{ Biens Services*	dont export et livraisons intracommunautaires		215	214		
				217	218	106 833		
			Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée*				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226			
	Autres produits				230	58		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	106 890		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stock (marchandises)*				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	12 792		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	(300)		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : 3 761 - mobilier : .....)				242	44 437		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	977	244	1 857		
	Rémunérations du personnel*				250	48 513		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	10 451		
	Dotations aux amortissements*				254			
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		262	213		
			260					
Total des charges d'exploitation (II)					264	117 963		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(11 072)		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	332	
Produits exceptionnels (IV)						290	10 098	
Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		347				300	85	
		348						
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	(1 391)		
<b>B — RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312		314	1 391	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	85		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			( Part des loyers dispensee de reintegrat (art 239 sexies D)	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986	ZFU-TE (44 octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexes A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990				
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350	2 693	
	Créance due au report en arrière du déficit				346			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)				655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col 1 Déficit col 2	352	354	3 999
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables : * 3 100 dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col 1 Déficit col 2	370	372	3 999

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage





Désignation de l'entreprise : SARL SAVANA

Néant  \*

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	83 847	402		404		406	83 847		
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 844	442		444		446	2 844		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480	6 235	482		484		486	6 235		
TOTAL		490	92 926	492		494		496	92 926		
II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 844	532		534		536	2 844		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	2 844	572		574		576	2 844		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5						
	6	7	8	9	10						
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme* ⑤	Long terme			⑧		
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦				
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19% (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591				
TOTAL					596	585	597	599			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : SARL SAVANA Néant  \*

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**  
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	3 100
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	3 100
Déficits de l'exercice	860	3 999
Total des déficits restant à reporter	870	7 099

**III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C**

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

**IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA**

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
<b>V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)</b>	800

**VI DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	21 366
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	9 521
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise		SARL SAVANA		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le :		01012017		et clos le : 31122017	
		Durée en nombre de mois		1   2	
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>					
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.				133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>					
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	
				137	
<b>V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises</b>					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)				117	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b> Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)				022	
Effectifs au sens de la CVAE *				023	
Période de référence		024	du	160	au
Date de cessation				186	
<b>VI - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs</b>					
Effectif moyen du personnel * :				376	
				4	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

SIREN 4 3 3 4 5 5 7 8 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL SAVANA

ADRESSE (voie) 1 CHEMIN DE BELVEDERE

CODE POSTAL 77200 VILLE TORCY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

EXEMPLE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

SIREN 4 3 3 4 5 5 7 8 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL SAVANA

ADRESSE (voie) 1 CHEMIN DE BELVEDERE

CODE POSTAL 77200 VILLE TORCY

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	
--	-----	--

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

SAVANA  
SARL au capital de 7 622.45 €  
1 Chemin du Belvédère  
77200 TORCY  
SIREN : 433 455 789

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 / 06 / 2018,  
EXERCICE 2017

Les associés de la société à responsabilité limitée se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège social, sur convocation de la gérance.

Etaient présents :

- Mme BOULOM Khamsavanh propriétaire .....250 parts  
Née VOUTHISI SOMBATH
- M. Guillaume BOULOM propriétaire de ..... 250 parts

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des 500 parts sociales émises par la Société.

~~L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.~~

L'Assemblée est présidée par le gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération de la gérance,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- une copie de la lettre recommandée adressée à chaque associé et les avis de réception,
- l'inventaire et les comptes annuels,
- le rapport de gestion établi par la gérance,

G B

B K

- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître - 1 391 Perte décide de l'affecter au compte "report à nouveau"

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale a constaté que la gérante avait perçu de rémunération depuis le début de l'activité de l'entreprise.

L'Assemblée Générale renouvelle la rémunération de la gérance pour le nouvel exercice ;

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérante, président de séance et les autres associés.

Fait le 30 / 06 / 2018

- M. BOULOM Guillaume  
Associée



Mme BOULOM Khamsavanh  
Née VOUTHISI SOMBATH  
Gérante Associée



**SAVANA**  
**Sarl au capital de 7 622.45 €**  
**1 Chemin du Belvédère**  
**77200 Torcy**  
**SIREN : 433 455 789**

## RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2017

*Madame, Monsieur,*

*Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.*

*Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.*

---

### ACTIVITE DE LA SOCIETE

- *Situation et évolution de l'activité de la Société*
- *Evolution prévisible et perspectives d'avenir.*
- *Définir les objectifs pour l'exercice,*
- *Publicités et prospection et recherche d'autres clients.*

### RESULTATS - AFFECTATION

- *Examen des comptes et résultats.*

*Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les normes comptables.*

*Au cours de l'exercice, le chiffre d'affaires HT s'est élevé à 106 833*

*Le montant des traitements et salaires s'élève à 48 513*

*Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 10 451 €.*

*Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 117 963*

*Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à - 11 072*

*Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à - 1 391 €.*

*- Proposition d'affectation du résultat.*

*Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître - 1 391 €.*

*Nous vous proposons également de bien vouloir approuver les affectations suivantes :*

*Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le bénéfice de l'exercice au compte "report à nouveau".*

*Fait le 30/06/2018*

*M. Guillaume BOULOM  
Associé*



*Mme BOULOM Khamsavanh*

*Née VOUTHISI SOMBATH  
Gérante associée*

